

Sélestat



En terre du livre, le temps de la coopération...

Auteurs, illustrateurs, éditeurs et professionnels du livre se sont retrouvés pendant deux jours, les 14 et 15 octobre derniers, à l'initiative de la Confédération de l'Illustration et du Livre – Région Alsace (CIL Alsace) pour la première édition des Journées alsaciennes du livre à Sélestat.

À une encablure des grands prix littéraires et peu après le Prix Nobel de littérature (attribué au Français Patrick Modiano), la Confédération de l'Illustration et du Livre – Région Alsace a réuni près de 250 acteurs et «aventuriers» du livre aux Tanzmatten de Sélestat pour échanger sur la thématique du territoire. «En Alsace, tout commence par le livre» dit-on volontiers. Mais «l'investissement public dans le livre y est le plus faible aussi» souligne Dominique Ehrenhart, l'actif président de la CIL (créeé le 15 mai 2013).

En ses terres natales, comme le rappellent le maire, Marcel Bauer, et l'adjointe à la Culture, Anne Deschamps, évoquant le riche patrimoine écrit de la Ville et l'attention qui y est portée, le livre revendique son territoire : il vient effectivement de le (re)trouver à Sélestat et d'y tracer un nouveau sillon - on le sait, une partie du fonds de la Bibliothèque humaniste (fondée en 1452, elle est la plus ancienne bibliothèque publique d'Alsace), provenant de celle de Beatus Rhenanus (1485-1547), est inscrite au registre Mémoire du Monde de l'Unesco.

Quant aux professionnels du livre (libraires, bibliothécaires, auteurs, illustrateurs, éditeurs, diffuseurs-distributeurs), ils ont probablement trouvé là leur espace de dialogue et de libres échanges inspirés : partis de l'épreuve du terrain, afin de préserver ce que peut l'être de cet élément déterminant du rayonnement d'une région, ils se sont assuré d'une lisibilité et d'une ligne d'horizon.

Temps du livre et territoire de liberté...

Marraine de la manifestation, la romancière Fatou Diome est manifestement «l'auteur

alsacien» le plus connu en France – et qui rayonne «à l'international»... Révélée par un recueil de nouvelles (*La préférence nationale*, 2001, éditions Présence africaine), celle qui depuis 1994 fait de l'Alsace son territoire et de Strasbourg sa ville a évoqué en termes vibrants ce «territoire de liberté», la littérature, ce «souci du monde», ainsi que le caractère oxymorique de l'intitulé de ces journées... Ecrire un livre, ne serait-ce pas «s'ouvrir un chemin de liberté», se donner celle d'aller à la rencontre de l'autre en dissolvant ses limites et les frontières chimériques qui nous enserrent tout comme les obstacles de la géographie? «Lire, c'est oser le vertige. Un jour de lecture, c'est un jour de rencontre et d'éveil. Écrire, c'est s'occuper le droit à la parole, c'est se poser comme conscience humaine...». Pour la romancière franco-sénégalaise, il s'agit d'abord de «s'enraciner dans son territoir et sa culture» pour mieux les transcender. Et de citer Tolstoï (1828-1910) : «Si tu veux parler de l'universel, parle de ton village».

Nouveaux chantiers et nouvelle donne...

Depuis la signature, fin 2012, d'un contrat de progrès, l'objet l'objet est devenu le ciment d'une action commune de nature à renforcer tous les maillons de la filière – mais bien du chemin reste à faire... Dans un contexte de forts bouleversements marqués à la fois par l'extension du numérique et la concentration des entreprises, l'Etat et la Région ont convenu de la «légitimité et de l'importance d'une intervention publique territo-

riale» ainsi que de la nécessité de mettre sur pied une structure de référence voire un guichet unique.

Le président de la CIL n'a pas manqué de comparer le budget du Centre régional du livre de Franche-Comté (540 000 euros), dirigé par Brigitte Chartreux, aux 60 000 euros dont dispose la CIL (50% Etat, 50% Région).

Les participants ont pu s'inscrire à des ateliers très pointus comme *Harmonisation et innovation dans le droit de la propriété intellectuelle*: Stéphanie Carré, maître de conférences au Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI), rappelle que les droits d'auteur et de propriété intellectuelle; actuellement en «discussion sociétale» poussée, sont d'abord des droits territoriaux. Mais «la Commission européenne parle de contenus, pas d'œuvres. Elle parle de titulaires de droits, pas de créateurs». On sait «le marché du livre» menacé par la montée en puissance d'une (peu résistible?) «librairie en ligne», par de non moins résistibles grandes concentrations et par la numérisation des œuvres qui a déjà mis à mal les secteurs du cinéma et de la musique...

Face à ces questions qui laissent comme un blanc, les acteurs de la «première industrie culturelle de France» font front commun pour faire avancer le projet d'un réseau de coopération interprofessionnel voire dissiper quelques gros nuages qui pèsent sur l'avenir du livre et de la mémoire commune. Comment serait-il possible d'éteindre le langage et le verbe?

Michel Loetscher

Contact:
cilsalsace@gmail.com